

**Note explicative**  
**Conseil Municipal du jeudi 18 décembre 2025**

**1. Décision modificative du budget principal n°4**

Délibération pour ajustements de crédits en dépenses et en recettes aux sections de fonctionnement et d'investissement. Il s'avère nécessaire de diminuer le virement à la section d'investissement (chapitre 023) afin d'affecter des crédits au chapitre 012 pour ajustement des dépenses liées aux charges de sécurité sociale et de prévoyance et aux impôts taxes et versements assimilés pour un montant de 20 000,00 €. Ces dépenses imprévues sont notamment liées à l'augmentation du montant des assurances statutaires et aux remplacements et renforts de personnel nécessaires au fonctionnement des services. Il importe également de prévoir 2 500,00 en charges financières. En investissement les crédits seront diminués au virement de la section de fonctionnement et sur les crédits affectés à l'enfouissement des réseaux rue du télégraphe. Cette dernière dépense devra être réinscrite au moment du vote du budget 2026.

**2. Tempora 2026**

Délibération pour approbation de la convention avec le Grand Narbonne en vue de l'organisation de la Tempora prévue le 23 juillet 2026.

**Affaires diverses et décisions du maire**